

**Motion de la commission de l'aménagement et de l'environnement: «Transfert modal à Genève-Plage et à Sécheron».**

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 12 mai 2004, dans le rapport M-147 A)

*MOTION*

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- prévoir toutes les mesures réalisables visant à encourager un transfert modal;
- étudier, de concert avec les entreprises de transports en commun, des variantes audacieuses de transfert modal (Mouettes genevoises, «Littorail», Compagnie générale de navigation sur le lac Léman);
- prendre toutes mesures permettant d'éviter un report de la circulation motorisée du bord du lac aux quartiers environnants;
- prendre toutes mesures afin d'empêcher le parking sauvage constaté actuellement sur les quais, provoqué par le chantier du parking de Genève-Plage, pendant la période estivale et durant la suite des travaux.